

ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL DES CHEFS DE FAMILLES MONOPARENTALES

■ Objectifs

- **Travail sur le projet professionnel et élaborer un plan d'action :**
 - Concilier les temps de vie (professionnel, personnel et familial), travailler sur les changements liés à une reprise d'emploi (ou formation), identifier ses propres capacités, potentialités et intérêts professionnels.
 - Connaître les différents acteurs de l'insertion professionnelle, découvrir des milieux professionnels, définir un pré-projet professionnel et le valider, identifier les organismes de formations et les formations proposées, et élaborer un plan d'action.
- **Travail sur l'emploi : Acquérir les outils nécessaires à la recherche d'emploi et initier les démarches de recherche d'emploi :**
 - Identifier les compétences utiles de la personne pour intégrer le marché de l'emploi.
 - Réalisation des outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, ciblage des entreprises et préparation à l'entretien d'embauche).
- **Lever les freins à l'insertion :**
 - Restauration de la confiance en soi et la valorisation personnelle
 - Informer sur les droits, les devoirs, la formation
 - Agir sur la mobilité
 - Garde d'enfants
 - Santé
 - Rompre l'isolement

■ Public

Accompagnement destiné aux chefs de familles monoparentales présentant des difficultés d'insertion professionnelle. Ces personnes se caractérisent par leur besoin d'un accompagnement socioprofessionnel généré par les freins relatifs à leur statut de chefs de famille monoparentale.

Deux critères sont obligatoires :

- Personne seule avec au moins un enfant
- Personne sans activité professionnelle depuis au moins un an

■ Lieux

Les accompagnements sont réalisés, en fonction de la localisation des bénéficiaires, dans les locaux du GRETA à Longlaville, au Collège Théodore Monod de Villerupt ou à la Maison des Solidarités à Longuyon.

■ Modalités d'entrée dans l'action

- Entrée sur prescription effectuée par les travailleurs sociaux du territoire, par les conseillers Pôle Emploi, CAP Emploi et Mission locale.
- Une fiche de prescription doit être renseignée et envoyée à Alexandre KREBS, référent CD54 [akrebs@departement54.fr]

■ Durée d'un accompagnement

- La durée d'un accompagnement est au maximum de 6 mois reconductible une fois.
- 40 accompagnements peuvent être réalisés sur l'année civile.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

www.greta-lorraine-nord.fr



Contact :

GRETA LORRAINE NORD – Antenne de LONGWY
Maison de la Formation – Espace Jean Monnet – LONGLAVILLE 54400 LONGWY
Contacts : Claudine LEMOINE : Coordinatrice - Hélène GELHAY : Assistante administrative
Tél. : 03.82.25.24.60. – Fax : 03.82.25.24.61. - Email : greta-ln-longwy@ac-nancy-metz.fr